

Schéma Régional de Développement
Economique

*Pour un développement de la Lorraine créateur
d'emplois
et répondant aux besoins des populations*

Contribution du Comité Régional de la
CGT

Pour le comité régional CGT, le développement économique et social de la Lorraine ne peut se concevoir sans redonner un sens et une place nouvelle au travail et à l'emploi. Cela exige des rapports nouveaux avec les autres régions, l'affirmation de sa place dans la Grande Région et dans l'espace transfrontalier.

L'emploi devra se maintenir et se développer par la consolidation des activités industrielles régionales. Cela suppose un effort sans précédent sur la qualification des salariés et des demandeurs d'emplois, l'émergence d'activités nouvelles conjuguant technologies de la communication, recherche, industrie et services.

Située au cœur d'une importante concentration urbaine et économique, la Lorraine occupe une position privilégiée en Europe. Seule région à partager ses frontières avec trois pays européens (Belgique, Luxembourg, Allemagne), la Lorraine est une porte d'entrée exceptionnelle sur toute l'Europe.

Un Schéma Régional du Développement Economique ne peut se passer d'une réflexion novatrice pour tirer le meilleur parti de ses potentialités qui s'appuient sur le travail, la créativité, l'ingéniosité, la réactivité conférant au dialogue et à la négociation sociale un rôle et un facteur d'efficacité.

Avec un taux de chômage qui dépasse aujourd'hui la moyenne nationale, un nombre de Rmistes en progression constante et une augmentation sans précédent du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, la Lorraine connaît un véritable déficit social. Trop de jeunes, d'hommes et femmes sont victimes du chômage, de l'exclusion, de la précarité, alors que dans le même temps, les salariés en activité souffrent de plus en plus de conditions dégradées, de la surcharge et de la pénibilité du travail, du stress, de la crainte toujours présente de perdre leur emploi.

Cette politique avec ses dogmes libéraux : privatisations, casse des services publics, remise en cause des retraites, de la protection sociale, de l'assurance chômage, multiplication des plans sociaux, délocalisations, fait payer un très lourd tribut aux habitants de notre région.

Il est temps de rompre avec les logiques financières et l'escalade répressive qu'elles entraînent pour mettre en œuvre un mode de développement respectueux des hommes et de l'environnement, qui soit générateur de croissance d'emplois et de progrès social. Il est temps aussi de transformer les modes de répartition de la plus-value générée par le travail et les gains de productivité en privilégiant de nouveaux investissements, la formation tout au long de la vie, l'amélioration de la qualité de la vie et l'augmentation des salaires et des allocations.

Un Schéma Régional de Développement Economique ne peut se concevoir sans les propositions, les revendications, les alternatives nouvelles portées par les salariés et leurs organisations. Il y a urgence à impulser des politiques qui répondent aux besoins des populations dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la protection sociale, des droits des salariés notamment par la mise en œuvre d'un nouveau statut du travail salarié, de la sécurité sociale professionnelle et d'un grand service public de l'emploi et de la formation.

La suppression d'emploi ne doit plus se traduire par la rupture du contrat de travail. Celui-ci se poursuit jusqu'à l'obtention d'un nouvel emploi de niveau de qualification et de salaire au moins équivalent au précédent. Les entreprises de la branche professionnelle ou du bassin d'emploi sont mises à contribution pour assurer l'effectivité de ce droit nouveau. Cette **Sécurité Sociale Professionnelle** implique que les droits ne dépendent plus du contrat de travail, mais qu'ils soient attachés à la personne du salarié et transférables et opposables à tout employeur. Ainsi, chaque salarié est assuré de la poursuite et de la progression de ses droits (salaire, ancienneté, qualification, formation...) même au cas de la suppression d'emploi ou de changement d'employeur.

La CGT prend acte de l'engagement de la Région en faveur du développement économique en demandant d'inclure la dimension sociale (emploi, droit au logement, santé, culture) dans son projet.

PROPOSITIONS DU COMITE REGIONAL CGT LORRAINE

⊕ Un développement de la Lorraine générateur de croissance et d'emplois, appuyé sur la recherche, l'innovation et la valorisation de nos atouts industriels.

- **une action forte doit être consacrée à l'emploi féminin en région : l'emploi précaire, le temps partiel obligé, les disparités de salaires hommes/femmes doivent disparaître.**
La Région Lorraine, en contre-partie des aides qu'elle apporte aux entreprises et aux collectivités, doit inclure la lutte contre la précarité et pour la qualification des femmes dans l'emploi.
 - **La situation concerne également les jeunes de moins de 26 ans. Ils connaissent le chômage avant d'avoir travaillé dans une proportion plus forte dans notre région. Ce n'est pas en augmentant la précarité que l'on parviendra à une insertion professionnelle qui doit s'appuyer sur la formation et l'emploi qualifié.**
 - **L'emploi frontalier est également un enjeu essentiel pour l'avenir de notre région et il serait grave de considérer la Lorraine comme un réservoir de main d'œuvre. Les organisations syndicales organisées dans la grande Région doivent être considérées comme des interlocuteurs pour négocier les problèmes de qualifications, d'emplois, de déplacements et de protection sociale.**
 - **La formation professionnelle, initiale et continue, constitue la clé de voûte d'un projet fondé sur le développement économique, la recherche et l'innovation. Une "société de la connaissance " ne peut se réduire à une élite disposant des savoirs et à des exécutants précarisés. L'enjeu de la formation pour tous doit être à la hauteur des ambitions régionales.**
- Un développement de la Lorraine garantissant une qualité d'offres de services Publics équitable pour l'ensemble des habitants de notre région quels que soient leurs lieux d'habitation.
- **De plus en plus, les collectivités doivent se substituer à l'Etat qui n'assure plus ses missions premières en terme d'éducation, de santé, d'habitat, de communications, de transport... Une région ne se limite pas au seul découpage administratif. Tous les acteurs territoriaux doivent se mobiliser sous la conduite de l'Etat pour assurer à chacun les services auxquels il a droit, quels que soient sa situation sociale et son lieu de vie.**
 - **les transports collectifs sont une priorité et l'arrivée du TGV – payé en partie par les contribuables lorrains – doit se réaliser en lien avec le développement des transports ferroviaires des personnes et des marchandises. La connexion avec le réseau TER doit être réalisée à Vandières. La priorité doit être donnée aux transports conjugués entre le fer, la route et les voies d'eau, une deuxième autoroute dans le sillon lorrain ne ferait qu'aggraver la situation économique et environnementale actuelle en matière de transports.**

- **La question de l'énergie et des communications doit être prioritaire pour des raisons de développement et d'indépendance économique. La position centrale de la Région Lorraine ne doit laisser aucun vide dans l'usage des outils les plus performants de la communication.**
- **L'énergie est également une question centrale pour le développement économique de la région. La Cgt insiste sur la nécessité de la diversification des sources et des ressources énergétiques dont il ne faut exclure a priori aucun mode d'approvisionnement et de production. La protection de l'environnement et la sécurité sont au cœur de cet enjeu pour une région fortement productrice et consommatrice d'énergie.**

Ž Un développement de la Lorraine durable valorisant le patrimoine naturel, la diversité des activités qui s'y déploient et la qualité de vie des populations.

- **L'aménagement du territoire est au cœur des enjeux économiques d'une région. La qualité des espaces naturels est facteur de qualité de la vie, d'attractivité et de bien être. La recherche et l'innovation doivent intégrer d'avantage ces secteurs essentiels pour le présent et l'avenir de notre région.**
- **La qualité de la vie ne saurait se concevoir sans un accès aux services indispensables à la population. La culture et les loisirs doivent également avoir leur place entière. Ces choix impliquent que la Lorraine poursuive sa mission de terre d'accueil et de brassage, dans ses Universités, les activités artistiques et culturelles, le sport, les loisirs et l'activité économique. Cette ambition peut être génératrice de création d'activités et d'emplois.**
- **A la fois activité économique et indicateur d'une qualité de vie dans un espace protégé et riche de son histoire et de son patrimoine, le tourisme et les activités sociales et culturelles doivent bénéficier, dans leurs domaines, des mêmes engagements en faveur de l'innovation et de la qualité des ressources humaines. Le tourisme est une fenêtre ouverte sur une région capable d'offrir, à ses habitants comme aux visiteurs, des activités de qualité et des prestations qui seront génératrices de créations d'emplois qualifiés et durables.**

Notre analyse et nos propositions s'accompagnent d'une demande de développement et de renforcement de la démocratie sociale dans notre région. Celle-ci exige une plus grande transparence en matière de financements publics, ainsi qu'un contrôle et une évaluation, un dialogue permanent avec les organisations syndicales et les acteurs sociaux et économiques de la région. Une reconnaissance du fait syndical doit se concrétiser par des moyens nouveaux.

Cela suppose la mise en place d'un comité de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs sociaux, économiques et culturels qui sera chargé de l'organisation d'une Conférence Régionale annuelle. La CGT pour sa part est prête à s'y impliquer.